



Saisie de meubles déjà inventoriés

Par **ninie62620**, le **22/11/2012 à 15:04**

Bonjour

Est-ce que quelqu'un peut me dire si un huissier peut saisir des meubles qui sont déjà sous le coup d'une saisie ? Je vous explique : à l'heure actuelle, je viens de recevoir un appel téléphonique d'un huissier qui veut venir me saisir mes meubles pour la modique somme de 286 €. Je précise que mes meubles valent quand même plus. Le problème c'est qu'un autre huissier a fait l'inventaire de ceux-ci il y a un petit moment en me précisant qu'aucun de ses collègues ne pouvait en faire de même car il est prioritaire et elle m'agresse au téléphone et me dit que c'est faux et que si je ne la paye pas elle viendra chercher mes meubles.

Aidez moi, svp, car là je ne comprend plus rien.

Merci.